

Coach professionnel

RNCP42477 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315
Formacode(s)	32150, 44517, 32043
Code(s) ROME	M1502, K1103, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/06/2026
Date d'échéance	26/06/2029

Certificateur(s)

EVOLUTION ET PERSPECTIVES · SIRET : 51317382300024

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
MHD FORMATION	50448180500050	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le coach professionnel accompagne des personnes (individus ou collectifs), afin qu'elles développent leur potentiel et leur savoir-faire pour surmonter des difficultés, gérer un changement, prendre de nouvelles responsabilités, améliorer leurs performances, prendre des décisions ou mettre en œuvre des actions permettant d'atteindre un objectif.

Il a pour mission d'identifier, de développer et de permettre l'émergence de ce potentiel. Il n'apporte pas d'expertise métier au coaché, mais lui fournit des outils et des perspectives qui lui permettent de maintenir une vision constructive de l'avenir. Pour y parvenir, il propose d'identifier des objectifs, des moyens pour les atteindre et les états émotionnels nécessaires à leur accomplissement.

La pratique est basée sur le questionnement, l'écoute, la reformulation, la prise de conscience.

A la différence d'une thérapie, le coaching ne répond pas à une souffrance psychologique mais au besoin de comprendre, d'appréhender une situation nouvelle ou insatisfaisante et de rétablir un équilibre. Le coach ne va donc pas s'intéresser à l'histoire passée, mais il va aider le coaché à mieux analyser son présent, afin de préparer le futur et mettant tous les atouts de son côté.

Afin de mener à bien sa mission, le coach doit être capable d'instaurer une relation de confiance avec son coaché, qui passe notamment par le respect d'une charte de déontologie définie par les fédérations de la profession.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse de la demande et identification des besoins d'accompagnement individuel ou collectif dans son contexte

Elaboration du cadre de la prestation d'accompagnement

Contractualisation et présentation de la prestation d'accompagnement

Mise en œuvre des séances d'accompagnement par le coaching

Accompagnement du bénéficiaire dans la transformation de ses prises de conscience en plan d'action

Réalisation du bilan du processus d'accompagnement par le coaching

Compréhension des dynamiques humaines et systémiques propres aux publics et contextes d'accompagnement

Conception d'adaptations méthodologiques du coaching pour des publics et environnements spécifiques
Adoption d'une posture de coach-entrepreneur alignée, ambitieuse et durable
Positionnement et structuration de son offre de coaching en cohérence avec sa valeur ajoutée et les besoins du marché
Déploiement d'une stratégie de visibilité et de développement digital adaptée à son activité
Création et pilotage de la gestion administrative, juridique et financière de son activité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser, lors d'entretiens préparatoires, la demande d'accompagnement en prenant en compte le contexte global, les acteurs impliqués et les dynamiques à l'œuvre, afin d'identifier les enjeux individuels, collectifs et organisationnels.

Reformuler la demande d'accompagnement en distinguant la demande exprimée des besoins réels, en s'appuyant sur les éléments contextuels, les objectifs et les enjeux identifiés et les ressources disponibles, afin de clarifier l'intention d'accompagnement.

Intégrer les enjeux d'équité, de diversité, d'inclusion et de responsabilité sociétale (RSE) dans l'analyse de la demande, en tenant compte des particularités individuelles (neurodiversité, handicap, culture, genre par exemple), des réalités collectives et des impacts organisationnels.

Qualifier la nature de l'intervention par le coaching la plus adaptée dans l'un ou plusieurs de ses composantes (formation, conseil) et en fonction des objectifs, des critères de réussite, des besoins réels, des ressources et du contexte de la mission en reformulant la demande.

Élaborer le plan d'accompagnement par le coaching en définissant les objectifs, les critères de réussite, les étapes, la durée, le rythme et les formats (présentiel, distanciel, individuel, collectif), selon les besoins identifiés, afin de garantir la responsabilité de l'intervention des personnes ou organisations accompagnées.

Contractualiser la mission d'accompagnement par le coaching en présentant les objectifs, la méthodologie, les engagements réciproques, le cadre et les règles déontologiques (dont les principes d'éthiques, d'inclusion et de responsabilité sociétale) dans l'un ou plusieurs des composantes du coaching (formation, conseil), afin de sécuriser la relation d'accompagnement, de clarifier le périmètre de la mission et de garantir un cadre professionnel, éthique et transparent.

Présenter le contrat d'accompagnement par le coaching aux parties prenantes en situant la pratique professionnelle dans les tendances et les évolutions du marché du coaching, et en s'appuyant sur une veille critique et éthique concernant les usages du numérique, de l'intelligence artificielle et les obligations liées au RGPD, afin d'assurer une pratique actualisée, responsable et conforme aux exigences réglementaires et professionnelles.

Préparation des séances d'accompagnement multimodal par le coaching en définissant les objectifs de séance en fonction de l'état d'avancement de l'accompagnement,

Créer les conditions d'une relation de confiance et de co-responsabilité, en installant un cadre bienveillant adapté au bénéficiaire, et en mobilisant une présence consciente fondée sur l'écoute active, la neutralité, l'attention systémique, afin de permettre un engagement authentique et sécurisé dans le processus d'accompagnement par le coaching.

Conduire les séances de coaching au fil du processus, en sélectionnant les ressources mobilisées (outils, supports, environnements, ressources numériques),

et en intégrant, de manière ponctuelle et justifiée, des apports de formation ou de conseil, afin d'assurer la continuité et l'efficacité du processus de coaching multimodal.

Explorer avec le bénéficiaire son état présent, en mobilisant des techniques de questionnement, d'écoute active et d'analyse systémique et des outils afin d'identifier les fondamentaux, les ressources, les enjeux, les causes de la situation.

Accompagner le bénéficiaire dans la clarification et l'évolution de l'objectif exprimé vers un objectif de coaching final, en tenant compte des enjeux réels, des ressources disponibles et du contexte, afin de formuler une intention d'évolution réaliste et mesurable en rapport avec la situation identifiée

Lever les points de blocage liés à l'atteinte de l'objectif de coaching à l'aide d'outils et de techniques ou l'une des composantes du coaching (conseil, formation) et en veillant à maintenir la cohérence et la continuité du processus, afin de favoriser la progression et l'autonomisation durable du bénéficiaire.

Construire avec le bénéficiaire un plan d'action concret et ajustable, en s'appuyant sur la stratégie d'atteinte de l'objectif afin de favoriser une mise en mouvement cohérente, responsable et durable

Construire le bilan du processus de coaching avec le bénéficiaire, en analysant conjointement les objectifs initiaux, les apprentissages, les résultats obtenus et les évolutions observées, afin de valoriser les acquis, d'évaluer la pertinence du dispositif et de consolider l'autonomie du bénéficiaire dans une perspective durable.

Analyser sa pratique professionnelle de coach, en identifiant les effets de ses interventions, les ajustements opérés et les apprentissages issus du processus, et en s'appuyant sur des temps de supervision afin d'assurer une amélioration continue de la qualité de l'accompagnement et la cohérence éthique de sa posture.

Identifier les interactions, les spécificités et les modes de fonctionnement du système accompagné, à partir d'un cas présentant des enjeux de diversité des publics ou de contexte, afin d'élaborer une compréhension globale et inclusive de la situation.

Ajuster sa posture et sa présence au regard des dynamiques humaines, relationnelles et systémiques identifiées afin de maintenir un cadre d'accompagnement sécurisé, et adapté aux spécificités du public ou du contexte.

Choisir des modalités d'intervention et des outils de coaching adaptés et inclusifs, en tenant compte des besoins spécifiques, des rythmes, des contraintes et des situations particulières des publics accompagnés (notamment handicap), afin de garantir l'équité, l'accessibilité et la justesse du dispositif de coaching proposé.

Articuler et justifier un processus de coaching adapté, en modélisant l'enchaînement des séances, des outils et des modalités d'intervention au regard des spécificités du cas analysé, afin d'assurer la pertinence, la cohérence et l'adaptabilité du dispositif d'accompagnement.

Définir et formaliser un projet entrepreneurial de coach, en construisant une vision à moyen terme, en explicitant ses valeurs et principes éthiques,

afin de développer une activité alignée, lisible et pérenne.

Piloter le développement de son activité de coaching, en planifiant, priorisant et ajustant des actions opérationnelles, et en menant des démarches de prospection ciblées, afin d'assurer la viabilité économique et la continuité de l'activité.

Inscrire sa pratique de coach dans une dynamique d'évolution continue, en mobilisant des démarches de professionnalisation (accréditation, supervision),

une veille active sur le secteur et les usages de l'intelligence artificielle, et en intégrant les enjeux sociétaux, environnementaux et de santé au travail,

afin de renforcer la légitimité, l'éthique et la durabilité de sa pratique.

Identifier les segments de clientèle pertinents pour son offre de coaching en s'appuyant sur des études marchés, des exercices pratiques, des retours formatifs afin de définir des cibles claires et adaptées.

Structurer une offre d'accompagnement par le coaching, en formalisant sa proposition de valeur, sa promesse, ses cibles et ses modalités d'intervention,

afin de répondre aux besoins du marché et de se positionner de manière différenciante.

Sélectionner et utiliser les leviers de communication digitale (réseaux sociaux, référencement, emailing, campagnes ciblées) en cohérence avec sa stratégie et son identité professionnelle, afin de développer une présence éthique, authentique et efficace.

Concevoir et piloter une stratégie de communication digitale, en sélectionnant des leviers adaptés (réseaux sociaux, contenus, emailing, référencement),

et en les articulant à son positionnement et à son identité professionnelle, afin de développer une visibilité cohérente, éthique et efficace.

Déterminer le cadre juridique de son activité, en choisissant une structure adaptée à son projet, à ses obligations et à ses valeurs, afin de sécuriser le lancement et le développement de l'activité.

Mettre en œuvre les démarches administratives, en planifiant les étapes clés et en anticipant les obligations réglementaires, afin d'assurer la conformité et la stabilité de la structure.

Piloter la gestion financière de son activité, en utilisant des outils de suivi adaptés et, si nécessaire, des partenaires spécialisés, afin de garantir la rigueur, la lisibilité et la performance économique de l'activité.

Blocs de compétences

RNCP42477BC01 — Analyser la demande et cadrer la prestation d'accompagnement par le coaching

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser, lors d'entretiens préparatoires, la demande d'accompagnement en prenant en compte le contexte global, les acteurs impliqués et les dynamiques à l'œuvre, afin d'identifier les enjeux individuels, collectifs et organisationnels.

Reformuler la demande d'accompagnement en distinguant la demande exprimée des besoins réels, en s'appuyant sur les éléments contextuels, les objectifs et les enjeux identifiés et les ressources disponibles, afin de clarifier l'intention d'accompagnement.

Intégrer les enjeux d'équité, de diversité, d'inclusion et de responsabilité sociétale (RSE) dans l'analyse de la demande, en tenant compte des particularités individuelles (neurodiversité, handicap, culture, genre par exemple), des réalités collectives et des impacts organisationnels.

Qualifier la nature de l'intervention par le coaching la plus adaptée dans l'un ou plusieurs de ses composantes (formation, conseil) et en fonction des objectifs, des critères de réussite, des besoins réels, des ressources et du contexte de la mission en reformulant la demande.

Élaborer le plan d'accompagnement par le coaching en définissant les objectifs, les critères de réussite, les étapes, la durée, le rythme et les formats (présentiel, distanciel, individuel, collectif), selon les besoins identifiés, afin de garantir la responsabilité de l'intervention des personnes ou organisations accompagnées.

Contractualiser la mission d'accompagnement par le coaching en présentant les objectifs, la méthodologie, les engagements réciproques, le cadre et les règles déontologiques (dont les principes d'éthiques, d'inclusion et de responsabilité sociétale) dans l'un ou plusieurs des composantes du coaching (formation, conseil), afin de sécuriser la relation d'accompagnement, de clarifier le périmètre de la mission et de garantir un cadre professionnel, éthique et transparent.

Présenter le contrat d'accompagnement par le coaching aux parties prenantes en situant la pratique professionnelle dans les tendances et les évolutions du marché du coaching, et en s'appuyant sur une veille critique et éthique concernant les usages du numérique, de l'intelligence artificielle et les obligations liées au RGPD, afin d'assurer une pratique actualisée, responsable et conforme aux exigences réglementaires et professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas donnant lieu à la production d'un rapport écrit faisant l'objet d'une soutenance orale.

RNCP42477BC02 — Mener un processus d'accompagnement multimodal par le coaching

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparation des séances d'accompagnement multimodal par le coaching en définissant les objectifs de séance en fonction de l'état d'avancement de l'accompagnement,

Créer les conditions d'une relation de confiance et de co-responsabilité, en installant un cadre bienveillant adapté au bénéficiaire, et en mobilisant une présence consciente fondée sur l'écoute active, la neutralité, l'attention systémique, afin de permettre un engagement authentique et sécurisé dans le processus d'accompagnement par le coaching.

Conduire les séances de coaching au fil du processus, en sélectionnant les ressources mobilisées (outils, supports, environnements, ressources numériques),

et en intégrant, de manière ponctuelle et justifiée, des apports de formation ou de conseil, afin d'assurer la continuité et l'efficacité du processus de coaching multimodal.

Explorer avec le bénéficiaire son état présent, en mobilisant des techniques de questionnement, d'écoute active et d'analyse systémique et des outils afin d'identifier les fondamentaux, les ressources, les enjeux, les causes de la situation.

Accompagner le bénéficiaire dans la clarification et l'évolution de l'objectif exprimé vers un objectif de coaching final, en tenant compte des enjeux réels, des ressources disponibles et du contexte, afin de formuler une intention d'évolution réaliste et mesurable en rapport avec la situation identifiée

Lever les points de blocage liés à l'atteinte de l'objectif de coaching à l'aide d'outils et de techniques ou l'une des composantes du coaching (conseil, formation) et en veillant à maintenir la cohérence et la continuité du processus, afin de favoriser la progression et l'autonomisation durable du bénéficiaire.

Construire avec le bénéficiaire un plan d'action concret et ajustable, en s'appuyant sur la stratégie d'atteinte de l'objectif afin de favoriser une mise en mouvement cohérente, responsable et durable

Construire le bilan du processus de coaching avec le bénéficiaire, en analysant conjointement les objectifs initiaux, les apprentissages, les résultats obtenus et les évolutions observées, afin de valoriser les acquis, d'évaluer la pertinence du dispositif et de consolider l'autonomie du bénéficiaire dans une perspective durable.

Analyser sa pratique professionnelle de coach, en identifiant les effets de ses interventions, les ajustements opérés et les apprentissages issus du processus, et en s'appuyant sur des temps de supervision afin d'assurer une amélioration continue de la qualité de l'accompagnement et la cohérence éthique de sa posture.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en œuvre réelle d'un processus de coaching multimodal – Rapport d'expérience supervisé.

Simulation d'une séance de coaching multimodal – Mise en situation reconstituée.

RNCP42477BC03 — Adapter ses interventions de coaching à la diversité des publics et des contextes

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les interactions, les spécificités et les modes de fonctionnement du système accompagné, à partir d'un cas présentant des enjeux de diversité des publics ou de contexte, afin d'élaborer une compréhension globale et inclusive de la situation.

Ajuster sa posture et sa présence au regard des dynamiques humaines, relationnelles et systémiques identifiées afin de maintenir un cadre d'accompagnement sécurisé, et adapté aux spécificités du public ou du contexte.

Choisir des modalités d'intervention et des outils de coaching adaptés et inclusifs, en tenant compte des besoins spécifiques, des rythmes, des contraintes et des situations particulières des publics accompagnés (notamment handicap), afin de garantir l'équité, l'accessibilité et la justesse du dispositif de coaching proposé.

Articuler et justifier un processus de coaching adapté, en modélisant l'enchaînement des séances, des outils et des modalités d'intervention au regard des spécificités du cas analysé, afin d'assurer la pertinence, la cohérence et l'adaptabilité du dispositif d'accompagnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas donnant lieu à la production d'un rapport écrit faisant l'objet d'une soutenance orale.

RNCP42477BC04 — Créer, développer et piloter son activité d'accompagnement multimodal par le coaching

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir et formaliser un projet entrepreneurial de coach, en construisant une vision à moyen terme, en explicitant ses valeurs et principes éthiques,

afin de développer une activité alignée, lisible et pérenne.

Piloter le développement de son activité de coaching, en planifiant, priorisant et ajustant des actions opérationnelles, et en menant des démarches de prospection ciblées, afin d'assurer la viabilité économique et la continuité de l'activité.

Inscrire sa pratique de coach dans une dynamique d'évolution continue, en mobilisant des démarches de professionnalisation (accréditation, supervision),

une veille active sur le secteur et les usages de l'intelligence artificielle, et en intégrant les enjeux sociétaux, environnementaux et de santé au travail,

afin de renforcer la légitimité, l'éthique et la durabilité de sa pratique.

Identifier les segments de clientèle pertinents pour son offre de coaching en s'appuyant sur des études marchés, des exercices pratiques, des retours formatifs afin de définir des cibles claires et adaptées.

Structurer une offre d'accompagnement par le coaching, en formalisant sa proposition de valeur, sa promesse, ses cibles et ses modalités d'intervention,

afin de répondre aux besoins du marché et de se positionner de manière différenciante.

Sélectionner et utiliser les leviers de communication digitale (réseaux sociaux, référencement, emailing, campagnes ciblées) en cohérence avec sa stratégie et son identité professionnelle, afin de développer une présence éthique, authentique et efficace.

Concevoir et piloter une stratégie de communication digitale, en sélectionnant des leviers adaptés (réseaux sociaux, contenus, emailing, référencement),

et en les articulant à son positionnement et à son identité professionnelle, afin de développer une visibilité cohérente, éthique et efficace.

Déterminer le cadre juridique de son activité, en choisissant une structure adaptée à son projet, à ses obligations et à ses valeurs, afin de sécuriser le lancement et le développement de l'activité.

Mettre en œuvre les démarches administratives, en planifiant les étapes clés et en anticipant les obligations réglementaires, afin d'assurer la conformité et la stabilité de la structure.

Piloter la gestion financière de son activité, en utilisant des outils de suivi adaptés et, si nécessaire, des partenaires spécialisés, afin de garantir la rigueur, la lisibilité et la performance économique de l'activité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique - Formalisation sous forme de rapport écrit d'un plan de développement de l'activité (business plan) auprès de clients ou au sein d'une organisation faisant l'objet d'une soutenance orale.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier de coach professionnel s'exerce :

- en libéral / en indépendant (micro-entreprise, SASU, EURL, franchise)
- dans des cabinets de conseil
- en entreprise : les grandes entreprises font régulièrement appel à des coachs professionnels pour accompagner le développement de leurs dirigeants, managers et cadres. L'emploi de coach interne se développe également dans les PME et les Start up, et au sein de la fonction publique

Le coaching professionnel, se réalise dans tous les secteurs d'activités. Il est possible d'exercer le métier de coach auprès de particuliers ayant la volonté d'améliorer leurs performances en général ou rencontrant des difficultés face au changement ou à des situations difficiles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Coach professionnel

Coach-formateur

Coach-consultant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 588 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	50 650
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement T6X61 — Employés des services divers

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Niveau 5 (ou titre dérogatoire par l'expérience professionnelle).
 - Expérience professionnelle de 5 ans dans tout métier de l'accompagnement.
 - Projet de lancement d'une activité ou de développement d'un service de coaching, validé en entretien avec une conseillère formation
- ou
- Niveau 6 minimum.

- Expérience professionnelle de 2 ans.
- Projet de lancement d'une activité ou de développement d'un service de coaching, validé en entretien avec une conseillère formation.

Un entretien préalable avec une conseillère en formation permet de valider les prérequis, de définir clairement le projet professionnel du stagiaire et de l'accompagner sur le choix du parcours de formation le mieux adapté à ses besoins (validation totale ou partielle de la certification).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est composé de 2 personnes? :

- 1 professionnel du secteur et extérieurs aux certificateurs
- 1 représentant du certificateur, n'ayant ni formé ni accompagné les candidats.

Base légale

Date de décision	26/06/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/06/2029
Date de dernière délivrance possible	26/06/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	192	3	99 %	—
2024	283	5	100 %	71 %
2023	366	2	99 %	65 %
2022	491	1	94 %	65 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37799

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP37799, RNCP39786, RNCP39870, RNCP40569, RNCP41347, RNCP41713

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://haute-ecole-coaching.com/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42477/>

Où se former

Formations référencées	25
Organismes	1
Régions couvertes	5
Prix indicatif	360 € – 7 935 €

Durée	14 – 77 h
-------	-----------

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	11
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	08/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	55
Montant total engagé	150 865 €
Coût moyen par dossier	2 743 €
Durée moyenne	139 h
Période	07/2026 – 08/2026
France compétences	74 %
Reste à charge titulaire	19 %
Entreprise	6 %
OPCO	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.